

Nous attestons, sous notre propre responsabilité, que les luminaires Luminaire Saillie de la gamme **ARTIK** sont conformes aux exigences de l'opération standardisée IND-BA-116 pour les luminaires d'éclairage à module LED.

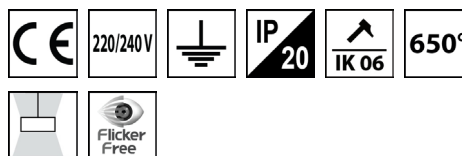
a mise en place est réalisée par un professionnel.

Les luminaires à modules LED mis en place respectent les critères suivants :

- durée de vie calculée à 25°C $\geq 50\ 000$ heures avec une chute de flux lumineux $\leq 20\%$;
- efficacité lumineuse (flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire auxiliaire d'alimentation compris) $\geq 110\text{ lm/W}$;
- facteur de puissance $> 0,9$ quelle que soit la puissance ;
- conformité à la norme EN 61000-3-2 au niveau harmonique avec un taux de distorsion harmonique sur le courant inférieur à 25 %.

SPECIFICATIONS

Luminaire LED apparent pour installation dans bureaux, salles scolaires...



Anti-vandale : Non
 Driver Osram Ote Sans flicker THD < 10%
 Mode de gradation : on/off
 Durée de vie L80B50 à 25°C : 80000hrs

Garantie 5 ans
 CEI 60598-1 & CEI 60598-2-1 : 1989
 CEI 61000-3-2 Taux harmonique < 10%
 CEI 62471 : 2008 : RG0 / securite photobiologique

Reference	Flux lumineux (lm)	lm/W	Duree de vie	PF	Harmonique
ART5000DI15/M/4/G/N/A/ND	5300	110	L80B50	0,9	< 10%

Riom France, 1^{er} Mars 2019

Responsable technique

Cyril MARCQ